



PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS d'ENQUÊTE PUBLIQUE

demandes d'autorisation de défricher UN TOTAL DE 42 hectares de bois dans l'objectif de réaliser un projet de construction d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Semblançay

Il sera procédé à une enquête publique portant sur deux demandes d'autorisation de défricher un total de 42 hectares de bois déposées par les sociétés SAS PARC SOLAIRE BEAUFOUX EST et SAS PARC SOLAIRE BEAUFOUX OUEST, dans l'objectif de réaliser un projet de construction d'une centrale photovoltaïque d'une surface de 39,48 ha sur la commune de Semblançay

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, **du lundi 15 mai à 9H au vendredi 16 juin à 17H**, aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Semblançay.

Madame Nicole TAVARES, trésorier principal en retraite, est désignée commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Les informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire, à l'adresse suivante :

<https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé à la mairie sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie de Semblançay, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : **pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr**

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Semblançay :

- le **lundi 15 mai 2023 de 9H à 12H**
- le **mardi 30 mai 2023 de 14H à 17H**
- le **vendredi 16 juin 2023 de 14H à 17H**

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Madame Clara ALMOSNI, cheffe de projets développement solaire pour la société SAS SUNTI – téléphone : 04 99 52 27 67 / mél : ca@sunti.fr / adresse postale : Les Corollys – 771, avenue Alfred Sauvy – 34 470 PÉROLS.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et à la mairie de Semblançay, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.